



AgEcon SEARCH
RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library

This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.

Help ensure our sustainability.

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

aesearch@umn.edu

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.

Complément bibliographique

Mr Jacques Rémy

Citer ce document / Cite this document :

Rémy Jacques. Complément bibliographique. In: Économie rurale. N°223, 1994. pp. 55-56;

https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1994_num_223_1_4682

Fichier pdf généré le 26/03/2019

l'espace rural, maintien des activités en milieu rural, etc. Il serait vraiment paradoxal que ce maintien ne concerne pas en premier lieu les activités agricoles, toutes les activités agricoles, plus ou moins productives. Les agriculteurs non-aidés, qui participent à la vie rurale au même titre que les autres, pourraient-ils y participer autrement ? Les candidats à l'aide, éconduits au motif d'inaadaptation dans un contexte de compétition économique, ne pourraient-ils être aidés au titre d'une autre logique économique : celle de l'aménagement du territoire par exemple, voire d'une logique sociale : la lutte contre le chômage ? Le problème de l'aide pourrait aujourd'hui se reformuler en tenant compte de ces nouveaux questionnements.

Pour documenter le point de vue de Guy OURLIAC, le Comité de rédaction livre aux lecteurs d'Economie Rurale le complément bibliographique suivant.

ÉLÉMENTS BIBLIOGRAPHIQUES

C'est durant l'été et l'automne de 1993 que sont parus nombre d'articles dans la presse professionnelle locale, dont le ton et le contenu semblent fort proches d'un département à l'autre, cette presse professionnelle constituant alors en sujet légitime de préoccupation et en catégorie spécifique d'agriculteurs ce qu'elle désigne en ces termes : **les installations hors-normes**. Ces articles s'appuyaient sur certains travaux conduits au plan régional mais ils anticipaient aussi la publication d'une étude réalisée par la Mutualité Sociale Agricole à la demande du ministère de l'Agriculture, dont ils annonçaient la publication imminente tout en dévoilant à l'avance certains résultats ; cette véritable campagne de presse semblait avoir pour fonction de préparer les lecteurs et les militants et responsables professionnels locaux à un constat de relatif échec (une règle qui laisse en marge 30% des effectifs professionnels pose question) et à un changement d'attitude envers ces agriculteurs que laissaient deviner les propos du président du CNJA avouant : "l'exploitation-type n'existe plus" (in enquête *Jeunes et agriculteurs*, publiée en 1990). Il ne serait pas sans intérêt d'analyser les raisons internes au champ professionnel agricole qui ont conduit certains à construire comme problème - et donc comme action à conduire pour le résoudre - ce qui faisait jusque-là figure d'itinéraires professionnels marginaux.

TRAVAUX DE RECHERCHE SUR LES INSTALLATIONS HORS DJA ET HORS PJA

RIALLAND Cécile. – *Les installations "atypiques" en agriculture dans les pays de la Loire.*

Cécile Rialland a, avec beaucoup de pertinence, procédé à la confrontation des fichiers ADASEA (installations aidées) et MSA (tous types d'installation), l'enquête portant sur la région Pays de Loire; ainsi, en 1986, sur 1900

installations selon la MSA, on ne dénombrerait que 1100 installations selon l'ADASEA, soit un déficit de 800 installations, toutes ne relevant évidemment pas de la même démarche. Cette approche novatrice va être reprise et élargie à toute la France par le CNASEA et la MSA. Cette communication au colloque "Quelles campagnes pour demain ?" (Rennes, 7 et 8 février 1991), malheureusement non publiée, s'appuie sur le travail de thèse de l'auteur : *Géographie des installations en agriculture dans les pays de la Loire, éléments de comparaison avec le Québec*. Institut de géographie et d'aménagement régional, Université de Nantes, avril 1992, 400 pages.

PUBLICATIONS PORTANT SUR UNE RÉGION DE PROGRAMME

Région Bretagne. – **Les installations non aidées de jeunes agriculteurs**. Délégation régionale du CNASEA, Rennes/Chantepie, novembre, 1992.

Région Rhône-Alpes. – **Etude sur les installations sans aides**. Centre régional des jeunes agriculteurs. Action contrat de plan Etat Région. Sensibilisation des candidats à l'utilisation. s.d.

Etude sur les installations sans aides. Régions : Haut-Forez (Loire) et Nord-Isère. Centre régional des jeunes agriculteurs, novembre-décembre, 1991.

PUBLICATIONS DÉPARTEMENTALES

F. GODIN. – **Les installations en agriculture en Haute-Loire (1991-1992)**. Vers une agriculture à deux vitesses...? CS Informatique Gestion. Institut St-Dominique / ADASEA de Haute-Loire, mai, 1993.

PUBLICATIONS PORTANT SUR LA FRANCE ENTIÈRE

DI NICOLA S. – **Les installations non aidées de jeunes agriculteurs**. Etude réalisée par l'Observatoire Economique et Social de la MSA. Mutualité Sociale Agricole, Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Paris, octobre 1993.

Ce travail est le plus complet, bien sûr par son ambition nationale, mais aussi par ses exigences de rigueur, en dépit de la complexité de la confrontation de fichiers hétérogènes.

PUBLICATIONS SYNDICALES

Jeunes Agriculteurs, n° 477, oct. 1993. *Les installations des jeunes agriculteurs non aidés* ; n° 479, déc. 1993. *Les sans-aides de l'agriculture*.

Campagnes Solidaires, n° 73, mars 1994. *Ils s'installent sans aides*. (Le photo montage de couverture montre une main refusant la liasse de billets de banque tendue par une autre main).

Cette bibliographie ne vise pas à l'exhaustivité ; on se propose simplement d'aider le lecteur que le sujet intéresse à mieux prendre en compte une démarche d'installation bien spécifique, peu présente dans la littérature spécialisée et à lui procurer de premiers éléments de réflexion.

Pour le chercheur en sciences sociales, ce taux élevé d'agriculteurs non-conformistes pose sans doute la question des instruments avec lesquels il conduit ses observations et des catégories qu'il construit ou qu'il accepte ; ainsi, qu'en est-il des projets de réforme de la définition de l'exploitant et de l'exploitation agricole et donc de l'univers couvert par la statistique agricole qui seraient en discussion au sein du SCEES ? La prochaine immatriculation des exploitants agricoles dans le répertoire SIRENE fait l'objet d'une mission en cours confiée conjointement à l'inspection générale de l'Agriculture et l'inspection générale de l'INSEE. Cette mission devra veiller soi-

gneusement à ce que cette inscription sur un registre de l'agriculture n'ait pas pour effet de marginaliser encore plus des individus qui représentent une part importante de l'activité agricole (en nombre sinon en quantité) et qui apportent une contribution considérable à l'organisation du paysage comme à la vie locale. Tout au contraire, si inscription il doit y avoir (un puissant motif invoqué est celui de "la mise en place des nouveaux régimes d'aides communautaires" impliquant "**le besoin d'une immatriculation unique de qualité**", en gras dans le texte émanant du SCEES), que ce soit précisément l'occasion d'offrir à ces agriculteurs, sans les contraindre à emprunter des voies dont ils ne veulent pas, leur réintégration dans le système des primes, des subventions et des prêts bonifiés, et en particulier le bénéfice de certaines primes d'ordre agri-environnementales.

J. R.